



Communiqué de presse
26 septembre 2022

Congrès des HLM : le pacte de confiance entre l'État et l'USH tombe à l'eau !

Trop d'incertitudes sur les engagements de l'État ne permettent pas à ce jour d'imposer une signature au mouvement HLM. Les 2,2 millions de demandeurs de logements attendront tandis que l'État prélèvera à nouveau 1,2 milliard d'euros sur la trésorerie des bailleurs sociaux, fragilisant davantage encore les locataires qui subissent la crise de plein fouet.

Face à la crise du logement, la production de logements sociaux atteindra péniblement 95 000 agréments en 2022, très loin des objectifs. L'État continue de ne pas financer les constructions et de ne pas verser d'aides à la pierre.

Face aux loyers, le gouvernement refuse encore le gel. La CLCV persiste sur la nécessité du gel et appelle les organismes HLM à la lucidité face à la pression financière que subissent les locataires. Près d'un tiers d'entre eux ne pourront pas payer le loyer si une hausse de 3,6% s'appliquait.

Face à la flambée des prix de l'énergie, ni le gouvernement ni les bailleurs ne prennent la mesure de l'urgence dans les passoires thermiques.

La CLCV exige que les bailleurs sociaux baissent les loyers de 25% pour les logements de catégorie F et G (500 000 logements concernés). Les rénovations énergétiques prioritaires et connues depuis des années n'ont jamais été entreprises. Il est essentiel que les logements sociaux bénéficient dans les mêmes conditions des aides prévues dans le secteur privé comme MaPrimeRénov'.

Au-delà des mesures ponctuelles, une réforme profonde des dispositifs d'aides est vitale. Alors que les charges réelles de chauffage atteignent 1500 à 2000 euros par an en moyenne pour les ménages, et bien plus pour les locataires en logement social, le chèque énergie exceptionnel pour 2022 ne couvrira que 10% des coûts de l'énergie.

La CLCV revendique une augmentation nette de ce chèque exceptionnel pouvant aller jusqu'à 600 euros selon les revenus avec une pérennisation pour 2023. L'État doit prendre aussi ses responsabilités en abondant le fonds de solidarité logement pour aider les ménages les plus modestes et réduire le poids des charges.

Le président de la République incite les bailleurs à ne pas signer de nouveaux contrats d'énergie en ce moment. Il ignore la réalité de la situation et n'offre pas de garanties claires aux bailleurs et aux locataires. L'État doit prendre part sa part dans les négociations et protéger tous les ménages équitablement. Il doit garantir la bonne application du bouclier tarifaire en HLM. De trop nombreux ménages sont laissés à la merci des hausses de prix, alors que les bénéficiaires des fournisseurs d'énergie atteignent des records.

Le gouvernement doit comprendre l'urgence sociale actuelle. Les locataires ne peuvent plus accepter les différences de traitement entre le parc social et le parc privé. L'État doit agir pour restaurer la confiance.